

La Présidente

**ARRETE
PORTANT DELEGATION PARTIELLE
DE FONCTION ET DE SIGNATURE**

La Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

- VU l'article L 5211-9 du Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération n° 4 du 15 juillet 2020, relative à l'élection des vice-présidents-es de l'Eurométropole de Strasbourg,
- VU la délibération n° 6 du 15 juillet 2020, relative aux délégations du Conseil à la Présidente,

Arrête

Article 1 :

Monsieur Syamak AGHA BABAEI, vice-président, est délégué dans mes fonctions en ce qui concerne le budget, les finances et le patrimoine bâti, et en particulier :

- le suivi des questions budgétaires et financières et notamment des décisions d'accord pour la souscription des emprunts, des instruments de couverture et des lignes de trésorerie, la signature des contrats d'emprunt, d'instruments de couverture et de lignes de trésorerie, et tout acte contractuel relatif à la gestion des emprunts, des instruments de couverture et des lignes de trésorerie,
- le développement de la finance verte et l'adaptation de la politique budgétaire aux objectifs de développement des énergies renouvelables, aux enjeux sanitaires et climatiques,
- le contrôle de gestion et l'évaluation des politiques publiques et notamment le suivi du conseil d'évaluation,
- le suivi des organismes satellites (SEM, SPL et établissements publics),
- la gestion du patrimoine bâti métropolitain,
- le suivi des activités liées aux moyens généraux.

./.

Article 2 :

Cette délégation exclut la signature des conventions ou des contrats avec les sociétés, associations ou autres organismes dans lesquels Monsieur Syamak AGHA BABAEI représente l'Eurométropole de Strasbourg.

Article 3 :

Le présent arrêté annule et remplace celui en date du 10 août 2020.

Strasbourg, le 12 JUIL. 2022

Transmis en préfecture le : 12 JUIL. 2022
Affiché à compter du : 12 JUIL. 2022
Certifié exécutoire le : 12 JUIL. 2022
(articles L 2131-1 et 2 du code général
des collectivités territoriales)

La Présidente

Pia IMBS

Pia IMBS

